



Association canadienne des
producteurs de semences

RAPPORT ANNUEL

2018-2019



CONTENTS

Message du président	1
Qui nous sommes	2
Nos résultats :	3
PLAN STRATÉGIQUE 2017-2023	3
CERTIFICATION ET SERVICES TECHNOLOGIQUES	5
CERTIFICATION ET SERVICES TECHNOLOGIQUES	8
MODERNISATION DES NORMES ET DU SYSTÈME D'ASSURANCE	10
COMMUNICATIONS, SERVICES AUX MEMBRES ET RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS	12
SYNERGIE DES SEMENCES	15
RAPPORT FINANCIER	17
Notre assemblée annuelle de 2018	21
Notre conseil	23
Nos comités	24
Notre personnel	25

• *Les états financiers vérifiés de 2018-2019 et le procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2018 sont disponibles à l'adresse www.seedgrowers.ca.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

En tant que président, je suis déterminé à renforcer le système de semences canadien en m'assurant que l'ACPS rend des comptes et qu'elle est engagée auprès de ses membres et de ses clients, qui pour la plupart ne font qu'un. La publication d'un rapport annuel est un élément important du processus, élément qui assure la transparence et qui permet aux membres d'évaluer si les priorités de l'Association s'harmonisent avec les leurs. Pour moi, rester au fait des priorités des membres commence à la ferme.

Je comprends la valeur d'un système de certification des semences fiable au Canada. Ayant grandi sur une ferme semencière au Nouveau-Brunswick, mon père Ivan m'a encouragé à m'impliquer auprès de l'ACPS. Il avait fait partie du conseil d'administration de l'ACPS et, avant son décès en 2016, il avait produit des semences pédigrées pendant 40 ans. Au cours des huit dernières années, j'ai œuvré au niveau national et je me sens privilégié d'être maintenant votre président à ce moment crucial dans l'évolution du système de semences canadien.

Je comprends aussi l'importance d'avoir des administrateurs dévoués de l'ACPS qui œuvrent pour le succès de l'industrie des semences et de l'organisation. Pendant mes années passées au conseil d'administration, j'ai servi avec les meilleurs, dont certains à qui nous avons récemment rendu un hommage particulier pour leurs nombreuses années de service exceptionnel. Norm Lyster et Ron Markert de l'Alberta, Bob Rugg de la Saskatchewan, Doug Heaman et Patti Rothenburger du Manitoba et Jack van Roestel de la Nouvelle-Écosse se sont tous retirés en 2018, et leurs sages conseils nous manqueront.

Le rapport annuel de cette année a quelque chose de particulier en ce sens qu'il couvre une période de neuf mois plutôt que de douze mois. C'est le résultat direct de la récente décision du conseil de faire passer la fin de l'exercice financier de l'Association du 30 avril au 31 janvier 2019. Cette décision a été ratifiée lors d'une assemblée extraordinaire des membres à Winnipeg, en novembre 2018. Ce changement apporte de nouveaux

avantages aux membres, notamment la capacité de présenter des demandes de certification de culture et d'adhésion jusqu'à deux mois plus tôt au cours de la saison et d'avoir accès au rapport annuel de l'ACPS avant l'assemblée générale annuelle de juillet.

Bien que le système de certification des semences du Canada soit éprouvé et que l'étiquette bleue continue d'ajouter de la valeur, il y a toujours place à l'amélioration. Notre plan stratégique ne laisse aucun doute à ce sujet, puisqu'il met l'accent sur l'amélioration continue tant au niveau organisationnel qu'au niveau du système de semences. Le parfait exemple en est l'engagement de l'ACPS à créer des partenariats, dont l'un des plus importants est le projet Collaboration Synergie des semences. Depuis le peu de temps que je suis président, j'ai été un témoin direct de l'engagement de nos organisations partenaires de Synergie des semences (l'Association canadienne du commerce des semences, l'Institut canadien des semences, l'Association des analystes de semences commerciales du Canada, la Canadian Plant Technology Agency, CropLife Canada) et nos associations provinciales à travailler ensemble à la modernisation du système de réglementation des semences. Grâce à cet effort collectif, nos objectifs de modernisation de l'industrie sont de mieux en mieux compris et partagés tant par le gouvernement que d'autres intervenants clés. C'est en grande partie en raison de la publication du Livre blanc sur Synergie des semences en décembre 2018 et des efforts déployés pour parvenir à une compréhension et un consensus autour des idées qu'il contient, comme il est décrit à la section *Partenariats* du présent rapport.

En terminant, de retour à notre ferme semencière au Nouveau-Brunswick, mon fils suit les traces de son père et de son grand-père et ajoute à ce qu'ils ont fait tous les jours. En ma qualité de président, je ferai tout en mon pouvoir pour m'assurer que vous et vos fils et filles avez les mêmes possibilités à l'avenir.

Jonathan Nyborg
Président



QUI NOUS SOMMES

L'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) est l'organisation nationale de normes et de certification qui assure l'intégrité variétale des cultures de semences pour le système de certification des semences au Canada. Depuis 1904, notre organisation sans but lucratif, comptant 3 500 membres répartis dans neuf provinces et sept filiales, a géré la certification variétale des cultures qui produisent les semences pédiées nécessaires à la production de cultures commerciales.

Travaillant en étroite collaboration avec les partenaires de la chaîne de valeur au sein du système officiel de certification des semences administré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'ACPS certifie tous les ans les cultures de semences de plus de 2 300 variétés, dont plus de 40 espèces différentes, produites sur plus de 1,3 million d'acres, ce qui constitue l'une des superficies les plus importantes et les plus diversifiées de semences certifiées au monde et assure un approvisionnement fiable de semences de haute qualité possédant une identité génétique assurée tant sur les marchés d'exportation que sur le marché canadien. Les entreprises membres de l'ACPS varient en taille et en importance, depuis des fermes familiales indépendantes à d'importantes entreprises semencières. En tant que chefs de file dans le domaine de l'innovation dans l'agriculture canadienne, les producteurs de semences sont au cœur du secteur agroalimentaire. L'ACPS représente en permanence leurs intérêts, et ce, de façon uniforme avec le mieux-être continu autant de l'agriculture canadienne que du système de semences pédiées.

Les données sur la composition de l'ACPS, les cultures et la superficie certifiée en 2018 sont présentées dans la section qui suit, *Nos résultats : Certification et services technologiques*.

PLAN STRATÉGIQUE DE L'ACPS

NOTRE MISSION

Représenter et appuyer nos membres, faire avancer les intérêts de l'industrie des semences et, en collaboration avec nos partenaires, livrer et promouvoir un système de certification des semences flexible, réactif et rentable au Canada

NOTRE VISION

L'ACPS est une organisation novatrice, fondée sur la science qui est engagée à appuyer un secteur agricole canadien à titre de chef de file mondial respecté dans le domaine de l'assurance de la qualité et de la traçabilité génétique des semences

NOS VALEURS

Responsabilité, Intégrité, Imputabilité, Transparence, Collaboration et Respect





NOS RÉSULTATS :

PLAN STRATÉGIQUE 2017-2023

Élaboré au cours d'une période d'un an de mobilisation des membres, du printemps 2016 au printemps 2017, le plan stratégique quinquennal de l'ACPS a été présenté aux membres dans le cadre de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Halifax, en Nouvelle-Écosse, en juillet 2017. Le plan donne au conseil, au personnel et aux membres de l'ACPS un plan directeur en vue d'un changement

positif et des produits livrables clairs. Jusqu'à maintenant, il s'est avéré efficace pour garder l'ACPS concentrée sur un ensemble essentiel d'objectifs stratégiques. Ce faisant, il a aidé les producteurs de semences à fournir le leadership que l'on attendait d'eux dans le cadre des efforts permanents déployés pour bâtir un système de semences plus fort pour le Canada.

Tout au long des consultations exhaustives requises en 2016-2017 pour élaborer le Plan stratégique, on a demandé aux membres de l'ACPS d'examiner les défis et les perspectives que présentait ce changement, l'objectif étant de déterminer comment l'ACPS pourrait mieux contribuer au développement du secteur des semences dans son ensemble. Le gouvernement fédéral a récemment fait part de plans visant à moderniser tout le système de réglementation des semences. Les innovations dans le domaine des technologies de

l'information procuraient rapidement de nouvelles façons de gérer l'information sur les semences et de transformer le processus de certification lui-même. Des biotechnologies perturbatrices, notamment la manipulation génétique, présentaient de nouvelles façons de créer des variétés et des caractères de semences. Enfin, cinq autres organisations nationales du domaine des semences et l'ACPS venaient d'entreprendre un dialogue collaboratif connu sous le nom de projet Collaboration Synergie des semences, l'objectif étant d'élaborer une vision commune de l'industrie pour un système de semences de prochaine génération.

Il en est résulté un ambitieux plan articulé autour de **cinq domaines de résultats prioritaires** (DRP) qui reflétait l'engagement profond des membres de s'assurer que l'ACPS mettait le secteur canadien des semences et, par extension, l'agriculture canadienne au premier plan. Leur prévoyance est encore plus évidente maintenant qu'elle l'était à ce moment-là, puisque ces DRP se sont avérés d'une pertinence tenace et de solides facteurs pour un changement positif au cours des deux dernières années d'établissement de partenariats et de consensus dans le secteur des semences. Ils sont :

CINQ DOMAINES DE RÉSULTATS PRIORITAIRES (DRP)

DRP 1 OBJECTIF

Les bons règlements et systèmes pour appuyer un système de l'agriculture et des semences durable, en pleine croissance

SYSTÈME DE SEMENCES FIABLE ET TRÈS PERFORMANT

DRP 2 OBJECTIF

Les bons services de perfectionnement professionnel et de soutien technique pour faciliter les perspectives commerciales des membres

SOUTIEN AUX MEMBRES

DRP 3 OBJECTIF

Une industrie des semences en pleine croissance qui offre aux membres l'accès à de nouvelles variétés rentables et à des possibilités de création de valeur et de partage

CROISSANCE DU SECTEUR

DRP 4 OBJECTIF

Partenaires de l'industrie et du gouvernement mobilisés dans le but de promouvoir la réussite du secteur des semences

PARTENARIATS

DRP 5 OBJECTIF

Une ACPS en mesure de réaliser de façon rentable tous les points précédents

EFFICIENCE ET EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLES

NOS RÉSULTATS :

CERTIFICATION ET SERVICES TECHNOLOGIQUES

En 2018, 3 487 membres ont présenté une demande de certification de culture de semences à l'égard de 14 074 champs et de 2 630 parcelles sur 1 334 973 acres (540 244 ha), qui visaient 2 326 variétés différentes de 46 espèces différentes.

Les tendances en matière de certification des cultures de 2018, par rapport à 2017, comprenaient :

- le soya (401 033 acres) continue de dépasser le blé (378 429 acres);
- diminution du nombre d'acres de toutes les principales cultures fourragères en raison des importants stocks reportés : luzerne (15 %), brome (30 %), fétuque (28 %), ivraie (16 %) et fléole des prés (30 %);
- nombre accru d'acres inspectés du blé (3 %) et du canola (14 %).

Les cinq principales cultures pédigrées en superficie en 2018 ont été le soya, le blé, l'orge, les pois et la luzerne. Les cinq suivantes, toujours en superficie, ont été le canola, l'avoine, la fléole des prés, les lentilles et le lin.

Les rapports qui suivent présentent les données sur l'adhésion ainsi que des résumés provinciaux et nationaux sur la superficie et les espèces inspectées en vue de la certification par l'ACPS.

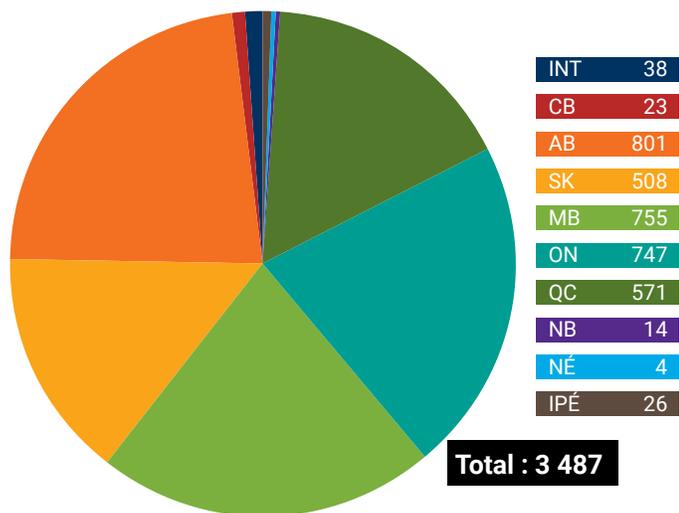


Tableau 1 : Superficie inspectée en 2018

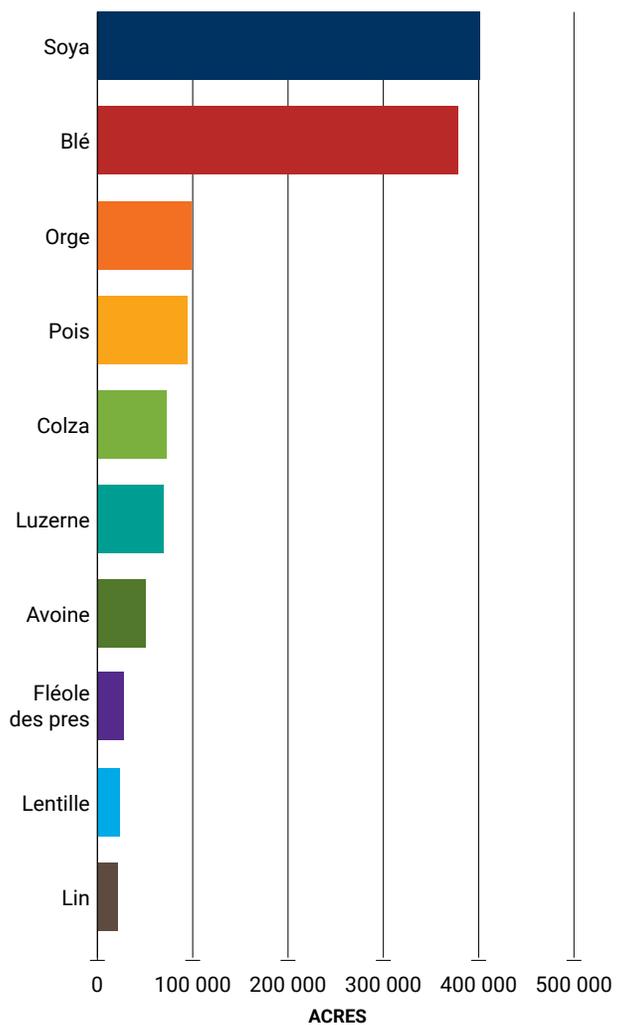
ESPÈCE	IPÉ	NS	NÉ	QC	ON	MB	SK	AB	CB	INT	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	VARIATION (+/-)*
AGROPYRE, ÉLYME							1 470	4 646	30		6 146	6 387	6 376	5 044	4 959	3 857	5 290	-241
ALPISTE DES CANARIES							2 115	35			2 150	1 624	550	195	275	385	1 654	526
AVOINE	211		2 148	11 661	3 170	15 081	10 756	7 368	414		50 809	48 919	51 939	59 966	46 718	51 798	49 683	1 890
BLÉ	477	35	212	16 624	20 548	91 312	149 181	99 504	537		378 429	366 009	365 045	399 470	320 626	437 810	387 349	12 420
BROME						498	2 454	3 995	478		7 425	10 750	9 872	6 685	5 372	5 587	5 138	-3 325
CANOLA					257	55	18	66,190	93	6,337	72,951	59,263	58,801	53,831	62,942	79,861	68,184	13,688
CHANVRE		18	20	133	475	1 085	1 727	1 736			5 193	13 373	7 248	8 322	9 690	5 595	7 388	-8 180
FÉTUQUE						5 277	1 155	6 725	300		13 457	18 675	19 398	14 501	10 230	12 039	10 875	-5 218
FÉVEROLE					64	448	1 884	2 028			4 424	6 331	8 528	13 421	10 993	3 609	1 869	-1 907
FLÉOLE DES PRÉS						13 847	3 545	7 096	1 796		26 284	37 177	42 246	43 763	41 271	37 582	33 012	-10 893
HARICOT DE GRANDE CULTURE					2 500	607	329				3 436	4 163	3 348	3 846	4 032	4 001	5 645	-727
LENTILLE							21 389	2 388			23 776	35 390	43 266	29 454	22 385	19 742	29 340	-11 614
LIN			15			3 467	12 630	5 014	74		21 200	21 341	21 081	40 017	39 338	24 649	16 545	-141
LOTIER CORNICULÉ						2 237	100				2 337	2 872	2 107	2 606	3 910	7 442	7 315	-535
LUZERNE						12 028	14 008	43 614			69 650	81 573	81 260	69 967	56 319	51 019	47 456	-11 923
MAÏS HYBRIDE					15 247	50					15 297	18 224	18 487	13 692	19 161	31 926	29 562	-2 927
MOUTARDE						9	1 595	2 644			4 247	1 443	4 162	3 126	2 480	2 188	2 641	2 804
ORGE	366		1 028	8 075	3 918	8 119	31 794	44 657	341		98 298	93 440	118 207	111 474	92 313	134 700	147 490	4 858
POIS CHICHE							2 583	2 626			5 209	3 207	2 814	956	3 508	4 476	1 921	2 002
POIS DE GRANDE CULTURE	2 288		155	217		6 029	42 401	41 989	965		94 044	85 565	92 668	71 426	64 354	58 165	58 311	8 479
RAY-GRASS						13 259	1 970	875			16 104	19 204	25 386	24 851	15 714	15 564	18 469	-3 100
SARRASIN			453			414					867	1 352	1 582	1 141	730	743	1 231	-485
SEIGLE			22	159	53	760	196	1 568			2 758	3 581	7 783	6 186	5 659	6 775	5 318	-823
SOJA	911		434	49 190	128 345	204 250	17 138	765			401 033	402 254	314 533	338 769	319 416	299 350	255 062	-1 221
TRÈFLE						920	2 755	921			4 596	6 243	6 106	5 870	2 494	4 247	3 886	-1 647
TRITICALE			221	152			997	1 970			3 340	1 650	4 136	3 511	4 264	3 526	2 485	1 690
AUTRES CULTURES					1	389	94	985	42		1 511	3 221	9 136	3 716	2 626	3 284	3 648	-1 710
2018	4 253	53	4 020	86 749	174 728	380 139	324 284	349 340	5 070	6 337	1 334 973							
2017	2 873	74	3 660	87 139	178 398	390 982	330 473	345 766	6 874	6 935		1 353 175						-18 202
2016	2 105	125	4 052	93 684	181 200	357 791	327 480	345 216	5 655	8 758			1 326 064					27 111
2015	2 162	123	6 463	99 692	193 732	380 131	333 293	304 971	6 426	8 812				1 335 805				-9 741
2014	2 126	88	6 015	94 596	184 924	311 190	276 310	279 331	7 094	10 103					1 171 779			164 026
2013	3 471	62	6 563	89 356	205 373	330 648	330 040	325 708	5 962	12 736						1 309 919		-138 140
2012	3 364	98	6 322	88 310	194 771	298 430	312 510	289 286	4 887	8 786							1 206 765	103 154
VARIATION (+/-)*	1 380	-21	360	-390	-3 670	-10 843	-6 189	3 574	-1 804	-598								

*Représentant la variation entre 2018 et 2017

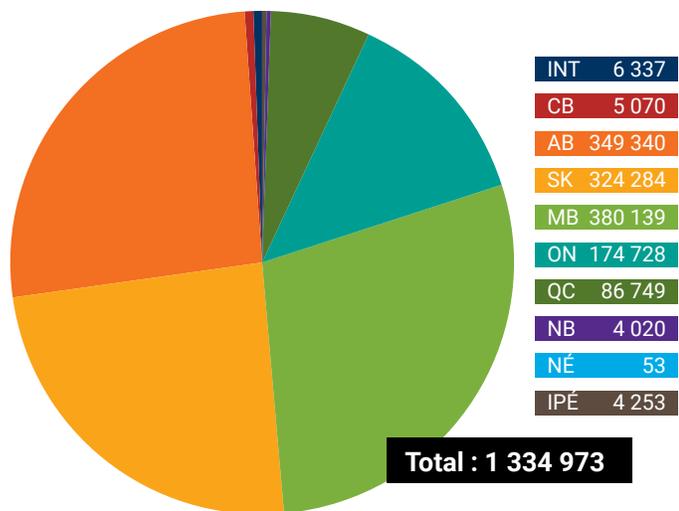
Adhésion à l'ACPS par province en 2018



Les dix principales espèces de semences pédigrées au Canada en 2018



Superficie en acres de cultures de semences pédigrées par province en 2018





NOS RÉSULTATS : CERTIFICATION ET SERVICES TECHNOLOGIQUES

Analyse des rétrogradations

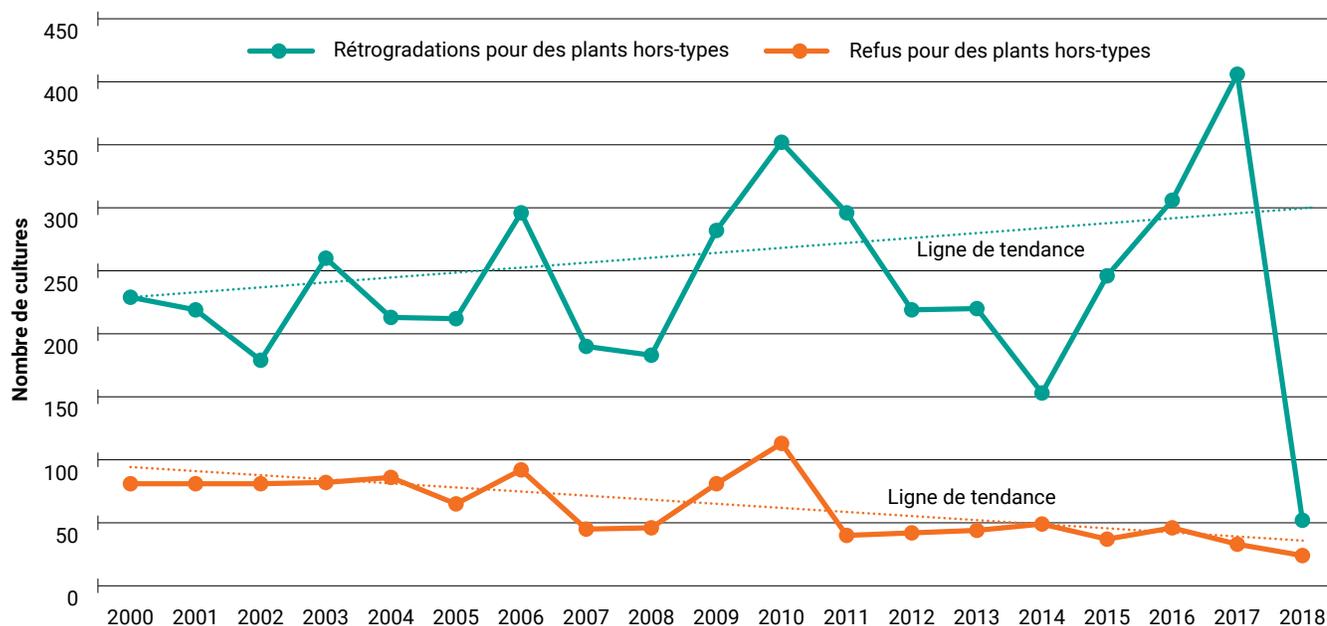
Suivi des mesures prises en 2018-2019 à l'égard de l'analyse des rétrogradations en 2017

En 2017-2018, il y a eu une augmentation importante et inhabituelle de rétrogradations. Cela a donné lieu à une analyse exhaustive des rétrogradations en 2017 et à l'introduction de mesures d'atténuation en 2018.

Contexte

Lorsque des cultures de semences ne répondent pas aux normes de certification, elles sont rejetées ou rétrogradées. Les cultures rejetées ne répondent pas aux normes de la classe la plus faible (Certifiée); les cultures rétrogradées reçoivent une certification de culture pour une classe inférieure à celle qui était prévue à l'origine (p. ex., Enregistrée ou Certifiée à la place de Select ou Fondation). Les motifs pour les rejets ou les rétrogradations comprennent l'utilisation antérieure du terrain et des impuretés comme d'autres variétés, des hors-types ou d'autres espèces.

Analyse des refus et des rétrogradations (2000-2018)



Comme il est décrit dans le tableau ci-dessous, les rejets et les rétrogradations ont traditionnellement concerné environ deux pour cent (2 %) de toutes les cultures. Cependant, en 2017, les rétrogradations de cultures de semences ont atteint un sommet record de plus de 400 champs, une hausse marquée par rapport au seuil de 153 en 2014.

En 2017, des discussions avec les sélectionneurs, les producteurs et les distributeurs et une analyse par le personnel de l'ACPS ont cerné des facteurs contributifs potentiels ainsi que des solutions potentielles :

Facteurs contributifs potentiels :

1. Variétés instables
2. Descriptions inadéquates des variétés
3. Normes très strictes concernant les hors-types

Solutions potentielles

1. Éliminer les variétés instables; des remplacements sont en préparation (créateurs)
2. Nouveaux gabarits et outils en ligne pour envoyer les descriptions des variétés (ACPS, 2018)
3. Nouvelles normes concernant les hors-types de soya (Modernisation de la Circulaire 6, ACPS, 2018)

En 2018, on a mis en œuvre les solutions potentielles élaborées en 2017. De nouveaux gabarits et outils en ligne ont été créés pour envoyer les descriptions des

variétés et de nouvelles normes concernant les hors-types de soya ont été approuvées. Parmi les mesures prises, la mise en place de nouvelles normes a probablement été celle qui a eu le plus d'incidence.

Comme il est décrit dans le tableau ci-dessus, le nombre de rétrogradations en 2018 a chuté à 52 champs, en grande partie en raison d'une diminution du nombre de rétrogradations du soya, qui est passé de 300 à huit (8) champs. En outre, le nombre de cultures de soya qui ont été rejetées est passé de huit (8) à une (1) en 2018.

La plupart des intervenants dans le domaine du soya ont été satisfaits des ajustements apportés aux normes sur la pureté variétale des cultures de soya et s'entendaient pour dire que ces ajustements ont donné lieu à un produit certifié qui répondait à l'usage prévu. Certains intervenants dans le marché du soya à identité préservée (IP) non génétiquement modifié (GM) ont exprimé des inquiétudes, à savoir que les modifications apportées aux normes entraîneraient une augmentation des cas de contamination GM des semences de soya non GM. Par conséquent, l'ACPS a intensifié son dialogue et son échange de renseignements avec les intervenants du domaine du soya IP pour s'assurer que la justification et l'incidence potentielle des changements dans les normes s'appliquant aux cultures de semences sont totalement comprises et que les ajustements futurs demeurent sensibles aux répercussions potentielles sur la production de cultures non GM.



NOS RÉSULTATS :

MODERNISATION DES NORMES ET DU SYSTÈME D'ASSURANCE

En 2017, on a lancé une initiative de modernisation des normes et du système d'assurance. Cette initiative pluriannuelle comporte un examen complet et une mise à jour du système, des normes et des procédures de certification de l'ACPS.

Système d'assurance

L'amélioration continue est un élément essentiel du système de gestion qualité (SGQ) de l'ACPS. Cela comprend la modernisation des systèmes de gestion de l'information (GI-TI), qui sont essentiels pour améliorer l'efficacité et l'efficience organisationnelles, un domaine de résultats prioritaires dans le Plan stratégique de l'ACPS. En 2018, les améliorations concernant le système d'assurance comprenaient :

- automatisation accrue de la capacité de l'ACPS d'examiner tous les ans plus de 7 500 étiquettes et de traiter plus de 100 000 documents. Un exemple notable a été le remplacement de la distribution quotidienne manuelle des notifications liées aux exigences de post-inspection, grâce à une distribution automatisée horaire. Cette mesure d'automatisation a contribué à la fois à une efficience améliorée du processus interne et à une rétroaction et des conseils plus rapides aux producteurs quant à ce qui est exigé dans des cas particuliers afin d'assurer une exécution rapide de la certification des cultures.
- un nouveau formulaire en ligne de modification des demandes à l'intention des producteurs afin de faciliter les ajustements rapides aux demandes de certification des cultures une fois qu'elles ont été traitées par l'ACPS, mais avant que les inspections de cultures se fassent. Cela a donné aux producteurs un accès plus facile et un meilleur contrôle des dossiers concernant leur champ dans la base de données de l'ACPS, tout en augmentant le niveau général d'exactitude des données.
- une transformation stratégique du modèle de certification ISO des entreprises, avec sa vérification annuelle par une tierce partie, de la portée limitée de la norme ISO 9001:2008 à la norme ISO 9001:2015 qui comprend maintenant tous les aspects du travail de l'ACPS. La portée du nouveau modèle s'étend à l'élaboration de programmes et de politiques, la certification, l'établissement de normes, les services aux membres et d'autres fonctions. À son tour, cela appuie les objectifs de l'ACPS concernant la satisfaction de la clientèle, la diminution du nombre d'erreurs et des retards, la rentabilité, l'étalonnage, la productivité accrue, la prise de décisions fondées sur des données probantes et l'amélioration continue.
- amélioration de l'évaluation des rapports d'inspection grâce à l'élargissement du programme saisonnier d'évaluateurs à distance de façon à offrir une capacité d'appoint rentable. Les évaluateurs saisonniers ont été formés pour l'inspection Enregistrée et Certifiée des cultures de céréales et de légumineuses. Cet investissement additionnel a donné lieu à une diminution du temps de traitement pour tous les types de cultures et a libéré du personnel expérimenté à temps plein pour s'occuper des évaluations plus compliquées et d'autres priorités organisationnelles. L'incidence globale en 2018 a été une amélioration de 20 % dans le temps de traitement pour les évaluations.

- une vérification stratégique détaillée des systèmes de GI-TI de l'ACPS en 2018 a révélé un besoin d'améliorer la capacité des systèmes en prévision de demandes futures. Ceci a à son tour mené à des décisions éclairées du conseil visant à accélérer les investissements dans des solutions technologiques.
- des progrès importants ont été réalisés dans l'élaboration de solutions numériques de bout en bout afin de répondre aux besoins en constante évolution des clients. Ceci comprenait la mise au point de bases de données afin d'appuyer les déclarations électroniques de semences pédigrées et d'autres documents de certification des semences ainsi que de nouvelles mesures visant à s'attaquer au problème de longue date des descriptions des variétés incomplètes ou non disponibles.
- le travail a progressé à l'égard d'une preuve de concept du guichet unique et des services connexes habilités par la chaîne de blocs des semences, en consultation avec les organismes de réglementation du gouvernement, les producteurs, les créateurs de variétés et les distributeurs, pour n'en nommer que quelques-uns.

Normes et procédures

Dans le cadre de l'initiative de modernisation du système d'assurance, l'ACPS a entrepris un examen complet de ses Règlements et procédures pour la production de semences pédigrées au Canada (Circulaire 6) à l'automne 2017.

Six groupes de travail propres à des cultures ont été mis sur pied pour examiner et recommander des modifications aux normes. Ces modifications ont pris la forme de modifications de la phase Un (plus simples au plan technique) qui ont été mises en œuvre en 2018 et des modifications de phase Deux (plus difficiles) qui ont été recensées comme priorités futures.

Les groupes de travail, pour les céréales, les légumineuses, le soya, le canola/moutarde, les fourrages et le chanvre, se composaient de sélectionneurs de végétaux, de producteurs de semences, de créateurs et de distributeurs de variétés, d'inspecteurs des cultures et de représentants gouvernementaux. La phase Un a donné lieu à environ 30 modifications aux normes de la Circulaire 6 en 2018. Ces modifications comprenaient les exigences concernant l'utilisation antérieure du terrain, l'isolement, les mauvaises herbes et les tolérances maximales d'impuretés, en particulier dans les cultures de céréales, de légumineuses, de soya et de chanvre.

Pour éclairer le travail de la phase Deux, un sondage auprès des intervenants de la chaîne de valeur des semences a été entrepris en 2018. Il s'est déroulé du milieu de l'hiver à la fin de l'automne et plusieurs groupes de travail propres aux cultures ont formulé des modifications qui ont été mises en œuvre pour 2019. Ces modifications comprennent de nouvelles normes pour le blé hybride, la révision des normes en matière d'isolement et du moment des inspections pour le chanvre, et une clarification des normes s'appliquant aux impuretés dans le cas des cultures de canola.

Réagissant à des problèmes cernés dans le cadre de la mobilisation continue des membres, de nouveaux groupes de travail ont vu le jour en 2018, un groupe de travail sur la moutarde et un groupe de travail sur le soya à identité préservée (IP), pour élaborer des normes dans le cas de la moutarde hybride et communiquer les objectifs et limites de la certification variétale des semences, respectivement.

Des intervenants ont fermement appuyé le processus de modernisation des normes de l'ACPS par le truchement du modèle des groupes de travail propres à des cultures et leur expertise technique connexe et par des sondages de consultation connexes auprès des intervenants de la chaîne de valeur des semences. Par conséquent, le conseil d'administration de l'ACPS incorporera le modèle des groupes de travail d'experts dans un mandat modernisé de son Comité des normes et de la Circulaire 6, en en faisant un élément permanent à l'avenir.

Les plans futurs pour la modernisation du système d'assurance des normes et procédures de l'ACPS comprennent la mise à jour du format et de la conception de la Circulaire 6 ainsi qu'un meilleur accès à ces normes. À cet égard, un outil en ligne est en voie de création afin que ces renseignements soient plus facilement accessibles aux utilisateurs.

Ce qui est peut-être plus important, le conseil d'administration a entrepris un examen plus rigoureux des éléments clés de l'actuel système de l'ACPS, l'objectif étant d'éclairer un exercice plus vaste de création d'un système de semences de prochaine génération qui est actuellement examiné par le partenariat Synergie des semences (par le biais de son Livre blanc) et l'ACIA, par le biais de son initiative de modernisation de la réglementation des semences.



NOS RÉSULTATS :

COMMUNICATIONS, SERVICES AUX MEMBRES ET RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS

L'ACPS est déterminée à fournir des communications et des services efficaces et rapides dans les deux langues officielles. Les membres ont un accès sécurisé en ligne en tout temps à leurs dossiers de certification et disposent d'une gamme d'options en matière de communication avec le personnel de l'ACPS, notamment le téléphone, le courriel ou le clavardage en ligne. En outre, l'exécutif, le conseil et le personnel de l'ACPS discutent de façon proactive des questions importantes pour nos membres et pour le système de certification des semences, et ce, sur une base continue.

Communications :

- *Actualité Semences*, un bulletin de nouvelles électronique régulier portant sur les activités d'importance de l'ACPS.
- *Les Semences du Succès*, une publication semestrielle sur les enjeux actuels du secteur des semences

Services aux membres :

- Un *Répertoire national de semences pédiées*, un outil de base de données interrogeable en ligne pour toutes les espèces de semences certifiées tous les ans par l'ACPS, y compris de semences reportées l'année précédente par les membres. Ces données sont également fournies aux éditeurs des guides de semences provinciaux.

- Accès aux modules d'éducation sur les semences destinés aux collèges, universités, écoles secondaires et élémentaires
- Accès à un Programme de formation des détaillants agricoles sur la semence certifiée avec la Canadian Association of Agri-Retailers (CAAR)

Les initiatives d'importance en 2018-2019 comprennent :

- Le début du travail visant à élaborer et à mettre en œuvre un programme de formation national en ligne concernant la production de semences. Ce projet de quatre ans procurera au secteur des semences des documents d'apprentissage facilement accessibles pour appuyer la formation en cours d'emploi et la mise au point de systèmes de gestion de la qualité des producteurs de semences. En 2018-2019, les efforts ont porté principalement sur la première phase d'élaboration de normes professionnelles nationales pour la production de semences par le truchement d'une série d'ateliers destinés aux producteurs d'un bout à l'autre du pays.
- Promotion continue pour un accès des producteurs de semences au Programme des travailleurs étrangers temporaires.
- PARLONSsemences, la plateforme de mobilisation des membres de l'ACPS, a été améliorée en 2018 de façon à sonder plus efficacement les membres et à saisir la rétroaction de ces derniers sur des questions précises comme des recommandations pour la modernisation des normes, un examen de la structure d'adhésion et les propositions du projet Synergie des semences.
- L'exercice financier de l'ACPS a été modifié, sa fin passant du 30 avril au 31 janvier, lors d'une assemblée

extraordinaire des membres à Winnipeg, le 21 novembre 2018. Cela aidera l'ACPS à produire des plans financiers qui s'harmonisent mieux avec sa principale saison d'exploitation et permettra de remettre aux membres les états financiers vérifiés annuels bien avant la tenue de leur assemblée générale annuelle en juillet. Avec cette modification, les demandes d'adhésion à l'ACPS et les demandes de certification de cultures pourront se faire plus tôt chaque printemps, laissant ainsi aux membres le temps de remplir les demandes initiales bien avant que le travail dans les champs ne commence.

Relations avec les intervenants

- Toujours une priorité à l'ACPS, les activités liées aux relations avec les intervenants font en sorte que la voix des producteurs de semences est entendue chaque fois que c'est nécessaire et là où c'est nécessaire. En 2018-2019, l'ACPS a été en mesure d'accroître l'efficacité et l'efficience de ses efforts dans ce domaine en augmentant la coordination avec ses partenaires de l'industrie, tout en réduisant les coûts pour l'ACPS et augmentant l'incidence. Ces partenaires comprennent :
 - **Les associations de filiales** assurent une représentation régionale des producteurs de semences et des intérêts liés à la certification des semences dans chaque province et fournissent une importante fonction de contestation au sein du système national d'assurance de l'ACPS. Les administrateurs de l'ACPS sont nommés par chaque filiale et les conseillers des gouvernements provinciaux sont nommés par leurs ministres respectifs. Une équipe de gestion interfiliales au niveau du personnel assure une communication, coordination et prise de décisions conjointes efficaces entre l'association nationale et les associations provinciales.
 - **Des sélectionneurs de végétaux** de nombreux pays, qui satisfont aux exigences réglementaires de l'ACPS, reçoivent une reconnaissance professionnelle de l'ACPS pour la certification de semences de Sélectionneur. En 2018-2019, neuf (9) nouveaux sélectionneurs et trois (3) nouveaux sélectionneurs associés se sont joints aux 596 sélectionneurs et conservateurs de variétés reconnus par l'ACPS.
 - **Les partenaires de Synergie des semences** ont travaillé étroitement afin d'assurer une harmonisation optimale des positions de l'industrie des semences sur un vaste éventail de questions en 2018-2019. Les détails entourant leurs réalisations sont décrits à la prochaine section du rapport : *Nos résultats : Partenariats*. Les partenaires sont :
 - **L'Association canadienne des producteurs de semences**
 - **L'Association canadienne du commerce des semences**
 - **L'Institut canadien des semences**
 - **CropLife Canada**
 - **Association des analystes de semences commerciales du Canada**
 - **Canadian Plant Technology Agency**
- **Partenaires de la chaîne de valeur**
 - **Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)** : L'adhésion active par l'ACPS appuie la coordination des politiques du secteur des semences avec la position de la FCA sur les programmes et les politiques en matière d'agriculture.
 - **Conseil des grains du Canada (CGC)** : L'adhésion active par l'ACPS au CGC et sa participation à la Table ronde sur les grains assure une coordination des politiques du secteur des semences avec les secteurs des grains et des oléagineux.
 - **Canadian Association of Agri-Retailers (CAAR)** : fournit le Programme de formation des détaillants agricoles sur la semence Certifiée élaboré avec l'ACPS.
 - **Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA)** : En 2018, l'ACPS a obtenu l'approbation du CCRHA pour un financement d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), et le soutien du CCRHA pour élaborer et mettre en œuvre un programme national de formation en ligne pour la production de semences. Ce projet de quatre ans fournira au secteur des semences des documents d'apprentissage pour appuyer la formation sur les tas et les systèmes de gestion de la qualité qui répondent aux normes de l'industrie. La première étape en 2018 a fait intervenir des producteurs de semences expérimentés qui ont défini les tâches précises à inclure dans les nouvelles normes professionnelles nationales pour la production de semences.
 - **Table ronde canadienne sur la production durable des cultures (TRCPDC)** : L'ACPS appuie activement la mission de la TRCPDC qui consiste à créer de la valeur pour tous les membres du secteur des grains du Canada en tant que tribune nationale pour faire avancer la durabilité de la production de grains du Canada, la communiquer et en faire rapport.
- **Gouvernement fédéral**

L'ACPS rencontre régulièrement des hauts fonctionnaires de nombreux ministères clés. En 2018-2019, le Plan de relations gouvernementales de l'ACPS a compris des réunions avec des ministres et une réunion avec des parlementaires et des hauts fonctionnaires à Ottawa sur des sujets qui incluaient l'imposition des petites entreprises, le Partenariat canadien pour l'agriculture, la réglementation du cannabis, la gestion du carbone et les travailleurs agricoles saisonniers.

- **Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) :** L'ACPS est active au sein des tables rondes d'AAC sur les grains, les cultures spéciales, les semences et la santé des abeilles. Elles traitent toutes de questions qui peuvent avoir une incidence sur les producteurs de semences.
- **Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) :** L'ACPS travaille en étroite collaboration avec de nombreux membres du personnel de l'ACIA dans le cadre de programmes liés aux semences. En 2018-2019, cela a compris un travail continu de transition à la Diversification des modes de prestation de services par le Groupe de travail technique et le Groupe de travail industrie-gouvernement, des normes pour les inspecteurs de cultures de semences agréées, l'amélioration des opérations liées à la description des variétés, la liaison avec les laboratoires et les priorités concernant le Programme de vérification des variétés ainsi que des discussions continues avec des cadres supérieurs de l'ACIA sur les plans de modernisation de la réglementation de l'ACIA.
- **Santé Canada (SC) (Direction générale de la légalisation et de la réglementation du cannabis) :** L'ACPS est un membre original du groupe de travail interministériel sur les cultivars de chanvre qui recommande chaque année les variétés de chanvre qui font partie de la Liste des cultivars approuvés de SC ainsi que toutes celles qui devraient être retirées de la liste en raison de niveaux élevés de THC. En 2018, l'ACPS a fourni un soutien technique dans le cas de l'élaboration des normes nécessaires à la légalisation du cannabis et a établi un partenariat avec SC afin de publiciser les exigences réglementaires liées à l'importation de semences.
- **Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) :** L'ACPS offre une contribution technique et stratégique aux comités d'EC qui élaborent des données pour les réunions sur les semences, notamment la Convention sur la diversité biologique et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- **Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) :** En son nom et au nom de plusieurs organisations partenaires, l'ACPS a mené les efforts visant à sécuriser un financement à long terme pour la modernisation des systèmes de cultures et des semences par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) d'ISDE Canada, tout en faisant avancer la recherche industrielle, le développement et la démonstration technologique par une collaboration entre les milieux universitaires, les organisations sans but lucratif et le secteur privé.
- **Office des normes générales du Canada (ONGC) :** L'ACPS contribue aux comités qui élaborent des normes nationales pour le secteur agroalimentaire, notamment la certification biologique.
- **Gouvernements provinciaux :** Les conseillers des gouvernements provinciaux auprès du conseil d'administration de l'ACPS, nommés par les ministres provinciaux de l'Agriculture, offrent des conseils et une orientation importants sur la gouvernance et l'élaboration de politiques.
- **International**
 - **Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA) :** En tant que membre fondateur et membre bien en vue de l'AOSCA, l'ACPS joue un rôle de leadership de premier plan en s'assurant que cette importante organisation d'établissement de normes facilite efficacement le déplacement des semences pédigrées parmi 44 États américains, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et le Canada. L'ACPS travaille en étroite collaboration avec l'ACIA, l'ICS et d'autres intervenants de l'industrie canadienne des semences pour élaborer et faire avancer les positions canadiennes et des membres de son personnel sont activement engagés dans la gouvernance et le fonctionnement de l'organisation. En 2018, l'AOSCA a entrepris plusieurs initiatives présentant un intérêt pour le Canada, notamment des modifications aux normes s'appliquant aux pois chiches et aux étiquettes de semences de Sélectionneur, ainsi que des recherches sur les exigences concernant la vérification de l'hybridité des semences de céréales.
 - **Systèmes de semences de l'OCDE :** Lors des réunions des 61 pays membres, l'ACPS appuie activement l'ACIA en représentant les préoccupations canadiennes dans l'élaboration de normes de certification variétale des semences reconnues à l'échelle internationale et assure la liaison des Systèmes de semences avec l'International Seed Federation (ISF), l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV). En 2018, les règles des Systèmes de semences de l'OCDE ont été révisées de façon à permettre la certification de mélanges variétaux de blé d'Inde (maïs) afin de permettre la certification de mélanges variétaux aux fins de la lutte contre les phytoravageurs (c.-à-d. refuge dans un sac). Pour s'attaquer aux défis techniques émergents, un nouveau groupe de travail a été mis sur pied en 2018 et il porte sur les nouvelles techniques de production de semences pour les hybrides.



NOS RÉSULTATS : **SYNERGIE DES SEMENCES**

Le projet Collaboration Synergie des semences a été l'initiative d'établissement d'un partenariat prioritaire de l'ACPS en 2018-2019 et il constitue une pierre angulaire de son actuel Plan stratégique. En 2018-2019, les membres du personnel et du conseil ont consacré beaucoup de temps au projet, des progrès importants étant réalisés sur tous les fronts.

Le projet a été lancé en 2016 et compte six organisations : Association canadienne des producteurs de semences (ACPS), Association canadienne du commerce des semences (ACCS), Institut canadien des semences (ICS), Association des analystes de semences commerciales du Canada (AASCC), Canadian Plant Technology Agency (CPTA) et CropLife Canada (CLC).

Le projet vise à élaborer une vision commune d'un système de semences de prochaine génération pour le Canada et à élaborer et mettre en œuvre un plan pour y parvenir. L'actuelle version du plan est le « Livre blanc ». Une copie de ce document, ainsi que d'autres documents du projet Synergie des semences qui suivent les étapes de son élaboration, est disponible à l'adresse www.seedsynergy.net.

À la fin de 2018, au terme de presque deux années de consultation, d'analyse, d'élaboration de concepts et de peaufinement, le Livre blanc sur Synergie des semences a été finalisé et entériné par les conseils d'administration respectifs des organisations participantes comme base pour dialoguer avec le gouvernement, les membres et d'autres intervenants. Le document propose six réformes précises sous trois thèmes :

Stimuler l'innovation

1. Meilleure prestation du régime de réglementation pour l'innovation dans le domaine de la sélection des végétaux
2. Accord sur l'utilisation de variétés de semences (redevance de suivi) pour les variétés protégées par la propriété intellectuelle (PI)

Moderniser le cadre de réglementation des semences

3. Modifier le *Règlement sur les semences* afin de permettre l'intégration par renvoi et d'autres modifications
4. Déléguer les pouvoirs relatifs au programme de certification des semences à un organisme regroupé de l'industrie

5. Créer un guichet unique pour tous les services de réglementation des semences

Bâtir l'organisation des semences de prochaine génération

6. Créer un modèle organisationnel de l'industrie plus efficace et efficient

STIMULER L'INNOVATION

Le dialogue avec le gouvernement et d'autres intervenants de l'industrie agricole autour des thèmes du Livre blanc s'est véritablement amorcé à l'automne de 2018. Les premiers efforts étaient centrés sur l'élaboration d'options visant à améliorer le régime de réglementation pour l'innovation dans le domaine de la sélection des végétaux. Ces efforts ont mené à la formation de plusieurs groupes de travail industrie-organisme de réglementation pour s'attaquer aux dossiers non réglés.

En parallèle, les travaux ont progressé relativement aux efforts visant à établir un consensus sur la nécessité de renforcer la protection de la propriété intellectuelle concernant les variétés protégées par la POV. À la fin de 2018, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ont entrepris un processus préliminaire de dialogue sur de nouveaux modèles de financement de la recherche sur les céréales et la création de variétés au Canada. Deux modèles ont été proposés, les deux étant conçus pour générer des revenus additionnels pour les sélectionneurs à partir des semences conservées à la ferme (SCF) et les deux habilités par des modifications au *Règlement sur la protection des obtentions végétales*.

Les deux modèles proposés de création de valeur ont été décrits par AAC et l'ACIA comme suit :

Modèle *redevances de fin de chaîne* (RFC) : redevances perçues à l'égard de tous les grains récoltés, y compris la production de semences conservées à la ferme, et distribuées aux détenteurs d'obtentions végétales;

Modèle *redevances de suivi* (RDS) : perception de redevances habilitée par des contrats de production comportant des restrictions contractuelles à l'égard de l'utilisation des SCF ou paiements de redevances pour les SCF versés directement aux sélectionneurs de végétaux.

La réaction initiale à ces modèles proposés de la plupart des principales organisations de producteurs a été de demander une troisième option et plus de renseignements sur l'incidence économique à la ferme.

MODERNISER LE CADRE DE RÉGLEMENTATION DES SEMENCES

Les discussions avec le gouvernement à l'égard des propositions de Synergie des semences pour moderniser le cadre de réglementation des semences se sont amorcées à la fin de 2018. Au début de 2019, un accord a été conclu pour utiliser la Table ronde sur la chaîne de valeur du secteur des semences d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (avec ses divers intervenants du secteur des semences et du secteur de l'agriculture) comme le principal véhicule pour élaborer des recommandations à l'ACIA sur la modernisation de la réglementation des semences. Ce véhicule constitue un mécanisme important pour l'ACPS et ses partenaires afin d'éclairer les priorités des gouvernements dans ce domaine.

BÂTIR L'ORGANISATION DES SEMENCES DE PROCHAINE GÉNÉRATION

Avant que le conseil de l'ACPS n'entérine le Livre blanc en décembre 2018, des représentants qui font partie du conseil de l'ACPS, Jonathan Nyborg et Ron Markert, ont participé à des discussions avec des représentants de leurs organisations partenaires de Synergie des semences sur le modèle d'organisation des semences de prochaine génération. Ces discussions, qui se sont déroulées à l'automne de 2018, ont permis de recenser plusieurs questions relativement au rôle d'une nouvelle organisation, comment elle serait régie, le rapport des associations provinciales de producteurs de semences avec une nouvelle organisation, les critères d'adhésion, et d'autres questions.

À la fin de 2018, le conseil de l'ACPS s'est réuni afin de prendre en considération les conseils des principaux comités et experts sur l'idée d'un modèle d'organisation des semences de prochaine génération, y compris des considérations relatives à la structure d'adhésion, d'éventuels modèles de gouvernance et d'autres analyses reliées à la fusion. Après des délibérations approfondies, le conseil a conclu que la prochaine étape essentielle pour l'ACPS était de partager ces conseils et d'obtenir la rétroaction des membres sur les propositions du Livre blanc lors des assemblées annuelles des associations et filiales provinciales.



NOS RÉSULTATS : RAPPORT FINANCIER

Le changement à la fin de l'exercice financier de l'ACPS, qui est passé au 31 janvier au lieu du 30 avril, et qui a été adopté par résolution lors d'une assemblée extraordinaire des membres le 21 novembre 2018, aidera l'ACPS à produire des plans financiers mieux harmonisés avec sa saison d'exploitation principale et fournira aux membres les rapports financiers annuels bien avant la tenue de leur assemblée générale annuelle en juillet.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière de l'association s'est améliorée en date du 31 janvier 2019 par rapport à l'exercice précédent étant donné que les actifs nets de l'association ont augmenté de 73 676 \$. La contribution la plus notable au changement dans les actifs nets est un excédent opérationnel de 63 740 \$.

Les actifs nets de l'association disposent d'une saine réserve d'exploitation de 61,08 % (les actifs nets disponibles par rapport aux dépenses totales). Cette réserve opérationnelle dépasse 79,86 % lorsque l'on tient compte des dépenses de tiers qui transitent par l'ACPS (droits des filiales payés, inspections de l'ACIA). Conjuguée à la faible dette à long terme de l'association, cette situation procure à l'association une bonne capacité de financer des programmes futurs et d'appuyer sa mission.

L'association devrait continuer de cibler des actifs plus élevés par rapport au passif actuel afin de s'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles pour satisfaire aux obligations futures.

ÉTAT DES OPÉRATIONS

L'état des opérations pour 2018-2019 couvre une période de neuf mois. Cette situation découle du changement de la fin de l'exercice de l'association qui est passée du 30 avril au 31 janvier. Toute comparaison avec la période de déclaration précédente devrait en tenir compte.

Les revenus tirés des droits par rapport à l'année précédente sont demeurés stables, malgré la période de déclaration plus brève. Cette situation est attribuable au fait que les revenus de l'ACPS tirés des droits sont perçus principalement au cours de la période de mai à janvier et, par conséquent, la période de déclaration abrégée n'a pas eu d'incidence. Le financement gouvernemental pour les projets spéciaux d'envergure de l'ACPS a pris fin le 31 mars 2018 et n'était donc pas disponible en 2018-2019. Cela explique la baisse de 638 874 \$ dans les contributions de projets ainsi que la baisse de 625 978 \$ dans les revenus totaux comparativement à l'année précédente.

L'absence de financement externe pour des projets spéciaux d'envergure en 2018-2019, plus particulièrement les initiatives Synergie des semences et Modernisation de l'ACPS, ont donné lieu à une augmentation des

dépenses de 167 275 \$ pour les projets spéciaux de l'ACPS par rapport à l'année précédente. Cela a découlé de la décision du conseil de l'ACPS de continuer à investir dans ce travail en l'absence de soutien gouvernemental. Les autres secteurs qui ont subi l'incidence de la décision du conseil de continuer à appuyer ces initiatives étaient les dépenses de déplacement des administrateurs et du personnel qui ont augmenté respectivement de 80 210 \$ et de 30 682 \$ par rapport à l'année précédente.

Dans l'ensemble, les dépenses administratives générales de l'association étaient plus élevées de 50 021 \$ par rapport à l'année précédente. Comme on l'a indiqué plus tôt, cette situation est attribuable principalement à l'augmentation des investissements de l'ACPS pour faire avancer des projets spéciaux prioritaires auparavant financés par des contributions externes.

*Les états financiers vérifiés pour 2018-2019 sont disponibles à l'adresse www.seedgrowers.ca.

État des opérations

Période se terminant le 31 janvier 2019, comparativement à 2018

	BUDGET 2019	RÉEL 2019	RÉEL 2018
Revenus :			
Droits de superficie	1 300 000 \$	1 312 385 \$	1 342 303 \$
Droits d'adhésion	720 000	699 400	716 700
Contributions de projet	759 956	–	638 874
Droits de superficie des filiales	450 000	480 049	446 789
Frais de service aux clients	464 342	429 014	388 496
Autres revenus	446 100	229 214	206 637
Cotisation pour les inspections de l'ACIA	259 459	195 891	230 057
Droits d'adhésion aux filiales	150 000	146 780	150 025
Droits des parcelles	80 000	87 120	85 950
	4 629 857	3 579 853	4 205 831
Dépenses :			
Dépenses générales et administratives (tableau)	3 169 566	2 753 598	2 610 235
Droits des filiales payés	600 000	626 829	596 814
Inspections de l'ACIA	259 459	195 641	230 057
Dépenses de projet	500 000	–	638 874
	4 529 025	3 576 068	4 075 980
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses avant ce qui suit	100 832	97 127	129 851
Autres revenus (dépenses) :			
Amortissement des apports de capital reportés	59 956	59 955	139 422
Perte subie à la disposition d'immobilisations	–	–	(2 327)
	–	59 955	137 095
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses	100 832 \$	63 740 \$	266 946 \$

État des changements dans les actifs nets

Période se terminant le 31 janvier 2019, comparativement à l'exercice se terminant le 30 avril 2018.

	INVESTISSEMENT DANS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	NON AFFECTÉ	2019	2018
Solde, tel qu'indiqué	244 231 \$	1 986 864 \$	2 231 095 \$	2 063 367 \$
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	63 740	63 740	266 946
Enregistrements liés au passif au titre du régime de retraite	-	9 938	9 938	(99 218)
Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles	51 692	(51 692)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(110 732)	110 732	-	-
Amortissement des apports de capital reportés	59 955	(59 955)	-	-
Solde, fin d'exercice	245 146 \$	2 059 630 \$	2 304 773 \$	2 231 095 \$



Tableau des dépenses générales et administratives

Période se terminant le 31 janvier 2019, comparativement à 2018

	BUDGET 2019	RÉEL 2019	RÉEL 2018
Salaires	1 125 765 \$	927 186 \$	957 390 \$
Avantages sociaux des employés	364 444	293 162	255 149
Déplacements, administrateurs	259 000	316 041	235 831
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	204 000	110 732	199 114
Assemblée générale annuelle	250 000	180 277	142 913
Déplacements, personnel	135 000	141 410	110 728
Traitement des données	110 144	91 450	107 735
Projets spéciaux	80 000	247 275	107 231
Loyer	108 165	79 595	106 048
Développement technique et des données	157 809	89 426	105 274
Honoraires	84 000	83 500	63 000
Honoraires professionnels	95 000	56 560	50 219
Assurance	32 472	26 466	38 763
Droits d'adhésion	32 425	9 956	26 552
Publicité	32 000	21 955	21 358
Location d'équipement	14 500	12 361	18 389
Internet et entretien du site Web	19 242	9 364	16 340
Fournitures et papeterie	21 500	18 141	14 851
Services postaux	12 000	10 819	13 151
Téléphone	8 000	8 007	9 305
Imprimerie	4 000	5 770	4 469
Présentations et commandites	12 600	11 330	3 200
Mauvaises créances	5 000	2 572	2 178
Matériel promotionnel	1 500	-	649
Abonnements	1 000	243	398
	3 169 566 \$	2 753 598 \$	2 610 235 \$



NOTRE ASSEMBLÉE ANNUELLE DE 2018

Les points saillants de la 114^e assemblée générale annuelle de l'ACPS, qui s'est déroulée du 10 au 12 juillet 2018 au Centre Sheraton Montréal, comprenaient une séance spéciale conjointe tout l'avant-midi du mercredi 11 juillet pour discuter des préoccupations des membres de l'ACPS et l'ACCS au sujet du système de semences de prochaine génération proposé par le projet Collaboration Synergie des semences. Le grand nombre de membres qui ont assisté à cette séance a été rendu possible par le fait que l'ACPS et l'ACCS se sont entendues pour coordonner leurs assemblées annuelles à Halifax en 2017, à Montréal en 2018 et à Whistler en 2019. Cette façon de faire a permis d'augmenter non seulement les possibilités de réseautage, mais aussi de participer à des événements sociaux communs.

Après un dîner conjoint ACPS-ACCS le mercredi, il s'en est suivi une discussion en groupe sur la façon dont le système de semences du Canada se compare à celui d'autres pays, en particulier les Pays-Bas et la France, après une présentation connexe de John Groenwegen, auteur de *Canada's Seed System: Economic Impact Assessment and Risk Analysis* (Système de semences du Canada : évaluation d'impact économique et analyse des risques). Les membres du groupe d'experts qui ont fait part de leur expérience sur ce sujet comprenaient Bryan Harvey, sélectionneur émérite d'orge, Université de la Saskatchewan; André Lussier, un administrateur de l'ACPS venant du Québec; Ken Bertsch, commissaire d'État aux semences du Dakota du Nord; Marcus Weidler, vice-président Semences chez Bayer CropScience; et Laurie Wakefield, un administrateur de l'ACPS venant de la Saskatchewan. Laurie et André faisaient partie de la délégation de l'ACPS qui s'est rendue en Europe en 2018 pour rencontrer des représentants de l'industrie des semences et des gouvernements afin d'apprendre comment d'autres pays organisent leurs systèmes de certification des semences.

Lors de la séance administrative du mercredi après-midi, Kevin Runnalls, le président de l'ACPS, a fait rapport des activités de 2018 de l'association et des récents développements de Synergie des semences, en particulier les prochaines étapes nécessaires avec d'autres organisations du secteur agricole pour établir un consensus autour de la vision émergente d'un système

de semences de prochaine génération. Le rapport du président comprenait un vote à main levée sur les progrès de Synergie des semences jusqu'à maintenant, ce qui a confirmé que l'ACPS était sur la bonne voie.

Jonathan Nyborg, premier vice-président de l'ACPS, a présenté le rapport du comité exécutif et Glyn Chancey, le rapport du directeur exécutif avec des mises à jour sur le personnel de l'ACPS, la certification ISO 9001:2015, les priorités du bureau et un aperçu du rapport financier vérifié pour l'ACPS.

Pour terminer la séance administrative du mercredi après-midi, Chet Boruff, PDG de l'Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA), a fait rapport des développements survenus en 2018 à l'AOSCA, que le Canada a aidé à lancer en 1919 et qui compte maintenant des organismes membres venant de 44 États américains, de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Chili, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud.

La séance administrative de l'ACPS le jeudi matin 12 juillet, après l'assemblée générale annuelle de SeCan, s'est ouverte par les remerciements de Jonathan Nyborg et la présentation de plaques en reconnaissance de leurs services aux administrateurs qui quittaient le conseil de l'ACPS : Norm Lyster et Ron Markert de l'Alberta, Bob Rugg de la Saskatchewan, Doug Heaman et Patti Rothenburger du Manitoba ainsi que Jack van Roestel de la Nouvelle-Écosse.

Norm Lyster, président sortant de l'ACPS, a présenté le rapport des mises en candidature, les huit conseillers du conseil d'administration de l'ACPS nommés par leurs ministres provinciaux ainsi que les 15 administrateurs représentant des producteurs élus par les membres de leurs filiales.

Un point saillant le jeudi matin a été une séance de groupe sur *Modernisation de l'ACPS : Jeter les bases d'un système de semences de prochaine génération* animée par Shawn Brook, d'Issues Ink. Les membres du groupe d'experts comprenaient Rick Frieman, des services d'affaires numériques de RICOH Canada, Eric McLean et Dale Connell, administrateurs de l'ACPS et producteurs-conditionneurs d'expérience, Roy van Wyk, directeur exécutif de l'Institut canadien des semences (ICS) et Doug Miller, administrateur gestionnaire de l'ACPS. Les

discussions de groupe comprenaient les priorités de modernisation de l'ACPS concernant le perfectionnement professionnel et les systèmes de TI ainsi qu'un aperçu du guichet unique proposé par Synergie des semences.

La séance administrative du jeudi matin s'est terminée par un rapport de Wendy Jahn, gestionnaire nationale de la Section des semences de l'ACIA, sur les plans de modernisation de la réglementation et les récents développements liés aux semences à l'ACIA. En réponse à des questions des membres au sujet d'un possible conflit d'intérêts pour l'ACPS en tant qu'organe de réglementation dans l'organisation nationale des semences proposée par le projet Synergie des semences, elle a répondu que la proposition pourrait fonctionner dans la mesure où tous les conflits d'intérêts potentiels sont reconnus et que des systèmes sont créés pour les gérer.

La séance du jeudi après-midi s'est ouverte par une discussion de groupe sur *La perspective de base de l'ACPS : Où aller ensuite?* animée par l'expert-conseil Jeremy Latta. Les membres du groupe d'experts comprenaient des producteurs de semences expérimentés et quelques membres du Comité des membres de l'ACPS : Martin Provencher, Annie Bergeron, Mike Scheffel, Barry Reisner, Craig Riddell, Glenn Logan et Carl Bolton. Les discussions de groupe ont donné aux membres expérimentés des points de vue sur le système de semences de prochaine génération et sur les propositions de Synergie des semences.

Pour terminer la séance administrative de l'ACPS du jeudi 12 juillet, Kevin Runnalls a remis le marteau à Jonathan Nyborg et l'a présenté en tant que nouveau président de l'ACPS.

À la fin du repas de remise des prix de la 114^e assemblée annuelle de l'ACPS à Montréal, l'ACPS a reconnu quelques-uns des meilleurs membres de notre secteur des semences. Des prix Membre honoraire à vie ont été remis à David Akister de Yorkton, en Saskatchewan; à Ellen Sparry, de Palmerston, en Ontario; et à Cécile Tétreault, de Saint-Hyacinthe, au Québec. Des prix Sociétaire Robertson ont été remis à Marc Bercier de St-Isidore, en Ontario; et à Daniel Lanoie, de Saint-Hugues, au Québec.

* Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018 est disponible à l'adresse www.seedgrowers.ca.

NOTRE CONSEIL

EXÉCUTIF

Jonathan Nyborg

Président

Joe Rennick

1^{er} vice-président

Dale Connell

2^e vice-président

Kevin Runnalls

président sortant

Djiby Sall

conseiller, gouvernement provincial

Glyn Chancey

directeur exécutif

COLOMBIE-BRITANNIQUE

David Wuthrich

Cecil Lake, administrateur,
producteur de semences

ALBERTA

Glenn Logan

Lomond, administrateur,
producteur de semences

Richard Stamp

Enchant, administrateur,
producteur de semences

Mark MacNaughton

Lacombe, conseiller,
gouvernement provincial

SASKATCHEWAN

Joe Rennick

Milestone

1^{er} vice-président, administrateur,
producteur de semences

Laurie Wakefield

Maidstone, administrateur,
producteur de semences

Mitchell Japp

Regina, conseiller,
gouvernement provincial

MANITOBA

Eric McLean

Oak River, administrateur,
producteur de semences

Ryan Murray

Decker, administrateur,
producteur de semences

Chami Amarasinghe

Morden, conseillère,
gouvernement provincial

ONTARIO

Dale Connell

Palmerston, 2^e vice-président,
administrateur, producteur de semences

David MacKellar

Alvinston, administrateur,
producteur de semences

Kevin Runnalls

New Liskeard, président sortant,
administrateur, producteur de semences

Hugh Berges

Guelph, conseiller,
gouvernement provincial

QUÉBEC

André Lussier

Saint-Hyacinthe, administrateur,
producteur de semences

Martin Provencher

Bécancour, administrateur,
producteur de semences

Djiby Sall

Québec, Comité exécutif, conseiller,
gouvernement provincial

NOUVEAU-BRUNSWICK

Jonathan Nyborg

New Denmark, président, administrateur,
producteur de semences

Peter Scott

Fredericton, conseiller,
gouvernement provincial

NOUVELLE-ÉCOSSE

Jim Baillie

Tatamagouche, administrateur,
producteur de semences

Steven Tattrie

Kentville, conseiller,
gouvernement provincial

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Peter Boswall

Charlottetown, administrateur,
producteur de semences

Steven Hamill

Charlottetown, conseiller,
gouvernement provincial

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Bryan Harvey

Saskatoon, conseiller pédagogique

NOS COMITÉS

EXÉCUTIF

Jonathan Nyborg*
Glyn Chancey
Dale Connell
Joe Rennick
Kevin Runnalls
Djiby Sall

APPELS

Dale Connell*
Chami Amarasinghe
Peter Boswall
André Lussier
Dave MacKellar
Mark MacNaughton
Ryan Murray
Djiby Sall
Peter Scott
Richard Stamp
Laurie Wakefield

VÉRIFICATION

André Lussier*
Roy Klym
Joe Rennick
Peter Scott
Richard Stamp

PRIX

Kevin Runnalls*
Jim Baillie
Dale Adolphe
Dale Connell
Eric McLean
Martin Provencher
Joe Rennick
David Wuthrich

ÉDUCATION ET PUBLICITÉ

Ron Markert*
Hugh Berges
Mitchell Japp
André Lussier
David MacKellar
Ryan Murray
Marian Stamp

SÉLECTIONNEURS DE VÉGÉTAUX

Bryan Harvey*
Annie Claessens
Bruce Coulman
Kevin Falk
Robert Graf
David Hume
Art McElroy
Jay Patel
Istvan Rajcan
Tom Warkentin

POLITIQUES, PLANIFICATION ET GOUVERNANCE

Jonathan Nyborg*
Peter Boswall
Dale Connell
Mitchell Japp
Bryan Harvey
Norm Lyster
Ryan Murray
Joe Rennick
Martin Provencher
Kevin Runnalls
Djiby Sall
Richard Stamp
Laurie Wakefield
David Wuthrich

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Bryan Harvey*
Chami Amarasinghe
Hugh Berges
Glenn Logan
Mark MacNaughton
Eric McLean
Ron Markert
Joe Rennick
Djiby Sall

NORMES ET CIRCULAIRE 6

Joe Rennick*
Chami Amarasinghe
Jim Baillie
Cathy Breadner
Jim Downey
Willy Drost**
Anita Gilmer**
Steve Hamill
Bryan Harvey
Wendy Jahn
Glenn Logan
Rick Love
André Lussier
David MacKellar
Mark MacNaughton
Eric McLean
Martin Provencher
David Wuthrich

* Président/présidente

** Observateur officiel/
observatrice officielle

NOTRE PERSONNEL

GLYN CHANCEY

Directeur exécutif

PAM COLES

Administratrice gestionnaire, Finances et administration

CAROLINE LAFONTAINE

Administratrice gestionnaire, Communications et services aux membres

DOUG MILLER

Administrateur gestionnaire, Certification et services technologiques

MIKE SCHEFFEL

Administrateur gestionnaire, Politiques et normes

GAIL HARRIS

Gestionnaire, Normes

BRIANNA CHOUINARD

Gestionnaire, Certification

EMMANUEL FONDI

Agent des politiques et de la certification

KELSEY COURTNEY

Agente des politiques et de la certification

LUCIE LAFLEUR

Coordonnatrice des services à la clientèle

RABYA KHANAN

Agente des communications

TOMEK SYSAK

Agent des communications

GAYE O'BERTOS

Adjointe de direction et planificatrice d'événements



